

NOUVELLE AUTOROUTE 30 CONCLUT UN REFINANCEMENT DE 1,2 G\$, SOIT LE PLUS IMPORTANT PLACEMENT OBLIGATAIRE DE L'HISTOIRE CANADIENNE DANS LE CADRE D'UN P3 DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT

14 juin 2018

Le 14 juin 2018, ACS Group, par l'intermédiaire de sa filiale canadienne ACS Infrastructure Canada, Inc. (Iridium), a conclu une transaction de 1,218 G\$ (797 M€), soit un placement d'obligations de premier rang dans le cadre du refinancement complet de la dette visant le projet de concession de l'Autoroute 30. Pour ce refinancement, on a principalement ciblé de grandes compagnies d'assurance et des caisses de retraite du Canada et des États-Unis. Le placement d'obligations a été sursouscrit plus de trois fois et est considéré comme la plus importante transaction obligataire de l'histoire canadienne dans le cadre d'un P3 de l'industrie du transport.

D'une valeur totale en investissement s'élevant à 1,94 M\$, le projet A30, une autoroute de 42 kilomètres divisée en 4 voies et contournant l'île de Montréal par la Rive-Sud, a été ouvert à la circulation en décembre 2012. Le projet comprend également l'exploitation, l'entretien et la réhabilitation d'un tronçon supplémentaire de 32 kilomètres faisant déjà partie de l'Autoroute 30. Le projet reçoit un flux de rentrées hybride constitué de paiements de disponibilité versés par la province du Québec et de revenus de péage perçus dans le cadre du projet. ACS et TIAA, par le truchement de leur plateforme d'investissement, possèdent 50 % du projet, alors qu'ACS gère l'exploitation quotidienne de l'actif.

Gowling WLG a représenté la société en nom collectif Nouvelle Autoroute 30 et ses associés Acciona, S.A. et Grupo ACS quant au refinancement, à l'aide d'une équipe dirigée par Luc Lissor (droit des entreprises/infrastructures/financement de projets) et composée de Daniel Lacelle (droit fiscal), Pierre Lissor (notice d'offre), David Kierans (conformité de la convention de crédit de 2008), ainsi que Georgi Paskalev et Joey Suri (révision de la documentation du projet).

CECI NE CONSTITUE PAS UN AVIS JURIDIQUE. L'information qui est présentée dans le site Web sous quelque forme que ce soit est fournie à titre informatif uniquement. Elle ne constitue pas un avis juridique et ne devrait pas être interprétée comme tel. Aucun utilisateur ne devrait prendre ou négliger de prendre des décisions en se fiant uniquement à ces renseignements, ni ignorer les conseils juridiques d'un professionnel ou tarder à consulter un professionnel sur la base de ce qu'il a lu dans ce site Web. Les professionnels de Gowling WLG seront heureux de discuter avec l'utilisateur des différentes options possibles concernant certaines questions juridiques précises.

Sujet(s) similaire(s) Infrastructures, Droit des sociétés et droit commercial - Services généraux, Droit fiscal, Projets


L'équipe

Luc Lissoir

Associé - Montréal

 Email

luc.lissoir@gowlingwlg.com

 Phone

+1 514-392-9571

 vCard

Luc Lissoir

Daniel Lacelle

Associé - Montréal

 Email

daniel.lacelle@gowlingwlg.com

 Phone

+1 514-392-9532

 vCard

Daniel Lacelle

Pierre Lissoir

Associé - Montréal

 Email

pierre.lissoir@gowlingwlg.com

 Phone


+1 514-392-9543

 vCard

Pierre Lissoir

David B. Kierans

Associé - Montréal

 Email

david.kierans@gowlingwlg.com

 Phone

+1 514-392-9551

 vCard

David B. Kierans

Georgi Paskalev

Avocat - Montréal

 Email

georgi.paskalev@gowlingwlg.com

 Phone

+1 514-392-9525

 vCard

Georgi Paskalev

Joey Suri

Avocat - Montréal

 Email

joey.suri@gowlingwlg.com

 Phone

+1 514-392-9505

 vCard

Joey Suri